



Bonjour mes camarades,

Afin de ralentir "soi-disant" la propagation du virus et éviter la saturation des hôpitaux mis en difficulté par les politiques de santé des gouvernements successifs, nous avons été reconfinés. Il ne s'agit pas ce coup-ci d'un confinement ordinaire car la seule liberté qu'il reste est celle d'aller travailler ou de télé travailler pour ceux qui le peuvent.

**L 'Union Départementale FO de Seine et Marne maintiendra son activité car elle est consciente de la situation dramatique des salariés :** licenciements opportunistes, chômage partiel, pressions morales, manque de mesures de protection sanitaire, et si peu de respect des instances représentatives du personnel de l 'UD.

Pour éviter toutes les dérives qui ont eu lieu lors du premier confinement, et puisque les lieux de travail restent ouverts, et bien l ' **Union départementale reste ouverte également pour aider tous les syndicats** qui en manifesteraient le besoin.

L'accueil au public ne pouvant se faire en cette période, nous resterons tout de même joignables par téléphone pour les non syndiqués FO. Les stages sont suspendus par le CFMS, et les permanences juridiques sont momentanément interrompues, toutefois nos avocates assureront la hot line par téléphone.

**Pour autant, j 'assurerai toutes mes permanences journalières et l 'accès aux locaux à nos syndicats se fera sur prise de rendez-vous, le matin de préférence,** pour pouvoir traiter l'administratif l'après-midi.

**Concernant les réservations de salles et les réunions, nous ne pourrons pas recevoir plus de 6 personnes en même temps à l 'UD** pour nous conformer au protocole sanitaire.

Afin de maintenir le lien, nous tiendrons nos instances en visio conférence et utiliserons la technologie pour tous ceux qui pourraient avoir des difficultés à se déplacer

**Concernant la liberté de déplacement des délégués syndicaux, prenez contact avec vos employeurs pour que vous soit faite une attestation de déplacement professionnel,** valable pour toute la durée du confinement, et vous permettant de circuler dans tout le département (la nature de vos mandats ne vous cantonnant pas qu'au seul périmètre de l'entreprise, vous pouvez également être appelé à vous rendre soit à l 'UD soit à la DIRECCTE ou autres) **et ainsi d'assurer pleinement vos fonctions.**

En attendant ne relâchez pas vos efforts sur la mise en sécurité des salariés et sur la mise à jour des plans de prévention des risques sur les lieux de travail.

Prenez soin de vous et des vôtres

Amitiés Syndicalistes

**Antoine GAMAURY**  
Secrétaire Général  
UD FO 77